

Fiche Technique Conseil: audit entreprise ocp

Objectifs de la mission

Audit ciblé pour évaluer la situation au regard des standards OCP et des normes internationales, puis prioriser les actions d'amélioration.

- Établir un état précis et objectif opérationnel, réglementaire et stratégique.
- Identifier les axes d'amélioration: conformité, performance financière, sécurité au travail, RSE.
- Évaluer la gouvernance interne et l'efficacité des processus clés.
- Proposer des recommandations ciblées et un plan d'action priorisé.
- Faciliter le pilotage des risques et l'optimisation des ressources.

Bénéfices observés: maîtrise des risques industriels, amélioration des standards de qualité, conformité stricte aux exigences OCP, préparation aux certifications, anticipation des incidents HSE, consolidation de la politique RSE.

Entreprises / profils concernés

- Directions générales, responsables QSE, équipes opérationnelles et financières des entités du groupe OCP.
- Fournisseurs et partenaires de l'OCP souhaitant s'aligner sur ses exigences.
- Entreprises des secteurs minier, chimique, logistique et agroalimentaire de la filière phosphates.
- Sociétés visant à renforcer leur gouvernance et leur gestion des risques, selon la culture OCP.

Durée et format de la mission

Mission type flexible, adaptée à la taille et à la complexité de l'organisation auditée.

- Période indicative: 3 à 6 semaines.
- Format: combinaison d'audits sur site et d'analyses à distance.
- Approche modulable: livrables et niveau d'implication ajustés aux priorités.
- Communication fluide et continue tout au long de la mission.

Méthodologie / déroulement de la mission

Démarche structurée en quatre étapes, de la collecte d'informations au suivi de mise en œuvre, avec plan d'action priorisé.

Phase	Description	Durée estimée
Diagnostic initial	Collecte d'informations et entretiens	1 à 2 semaines
Analyse documentaire	Revue de conformité et analyse réglementaire	1 à 2 semaines

Recommandations	Rapport technique et plan d'action	1 semaine
Suivi	Accompagnement et reporting	Variable selon besoins
- Étape 1 — Diagnostic: revue des pratiques et documents, entretiens terrain, prise en compte des contraintes OCP. - Étape 2 — Analyse: conformité réglementaire (environnement, sécurité), exigences sectorielles (phosphates, gestion des déchets). - Étape 3 — Plan d'action: recommandations ciblées, corrections des non-conformités, amélioration continue et sécurisation des opérations. - Étape 4 — Suivi: accompagnement de mise en œuvre, reporting régulier et ajustements selon les résultats.		